

Bureau du 28 novembre 2005

Décision n° B-2005-3766

objet : **Fourniture de pièces détachées, produits et outillages spécifiques captifs et réalisation de prestations ponctuelles d'interventions associées nécessaires à la maintenance des véhicules, engins et équipements divers de la Communauté urbaine - Lot n° 2 : équipements de collecte et de nettoyage de marque Eurovoirie du parc de la Communauté urbaine - Autorisation de signer le marché**

service : Direction générale - Direction de la propreté

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 17 novembre 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2005-2606 en date du 18 avril 2005, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Par décision n° B-2005-3112 en date du 11 avril 2005, le Bureau a autorisé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics, pour l'attribution des prestations de fourniture de pièces détachées, produits et outillages spécifiques captifs et réalisation de prestations ponctuelles d'interventions associées nécessaires à la maintenance des véhicules, engins et équipements divers - lot n° 2 : équipements de collecte et de nettoyage de marque Eurovoirie du parc de la Communauté urbaine.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres en séance, du 14 octobre 2005, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise SVV environnement pour le marché à bons de commande d'une durée d'un an ferme reconductible trois fois une année et d'un montant annuel de 120 000 € HT, soit 143 520 € TTC, minimum et 240 000 € HT, soit 287 040 € TTC maximum.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président pour signer le marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le président à signer le marché à bons de commande pour la fourniture de pièces détachées, produits et outillages spécifiques captifs, et réalisation de prestations ponctuelles d'interventions associées nécessaires à la maintenance des véhicules, engins et équipements divers - lot n° 2 : équipements de collecte et de nettoyage de marque Eurovoirie du parc de la Communauté urbaine et tous les actes contractuels y afférents avec l'entreprise SVV environnement pour un montant annuel minimum de 120 000 € HT, soit 143 520 € TTC et maximum de 240 000 € HT, soit 287 040 € TTC.

2° - La dépense correspondante sera prélevée sur le budget de la Communauté urbaine - direction de la propreté - exercices 2006 et suivants - centre budgétaire 5 840 - centres de gestion 584 171, 584 172, 584 173 :

- compte 606 320 - fonction 812,
- compte 606 800 - fonction 813,
- compte 606 810 - fonctions 020, 812, 813,
- compte 615 511 - fonctions 020, 812, 813,

- compte 615 580 - fonctions 812, 813,
- compte 606 221 - fonctions 812, 813,
- compte 615 580 - fonctions 812, 813.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,